

GREVE SUSPENDUE

SAISIR UNE OPPORTUNITE

N'en déplaise à certains, savoir saisir une opportunité n'est pas être opportuniste. Notre préavis de grève déposé avant les élections professionnelles a ainsi permis d'atteindre le premier objectif que nous nous étions fixé: **le retrait de la mise à signature du protocole de service Long-courrier.**

En nous recevant le jeudi 8 février 2007, la direction vient de répondre à notre demande. Durant cet entretien, il nous a été proposé plusieurs dates de réunion, la première le 14 mars 2007. Ce calendrier va nous permettre de commencer de réelles négociations sur le protocole et ses dérivés.

Parallèlement, la médecine du travail doit remettre ces prochains jours un rapport d'analyse sur les problématiques d'ordre physique, induites par la mise en place du produit NEV (et par la mixité des galleys). Ce délai nous permettra d'étudier ces nouvelles données qui devraient, d'après les quelques éléments dont nous avons déjà eu connaissance, appuyer nos revendications.

Ce sont les raisons pour lesquelles la CFDT a décidé de suspendre son préavis.

Nous vérifierons d'ici à la fin du calendrier de négociation (fin avril 2007), si l'entreprise a vraiment pris en compte nos demandes.

Sachez que la CFDT PNC restera vigilante jusqu'à la mise à signature du protocole, fin avril. Si nous n'obtenions pas satisfaction, les mêmes maux produiront les mêmes effets.

Nous comptons sur vos votes pour appuyer et légitimer nos revendications actuelles.

Ces élections dépassent en effet le cadre d'un quelconque intérêt partisan, ce sera bien **la prochaine majorité qui se dégagera de vos votes qui décidera de valider, ou non, le futur protocole de service LC, comme d'ailleurs tous les accords pour les quatre ans à venir, et notamment l'accord collectif PNC.**

La majorité actuelle composée de syndicats PNC (SNPNC et UNAC/CGC) et PNT (SNPL, SPAC et SNOMAC) a en effet montré les limites que l'on pouvait attendre d'un amalgame de syndicats n'ayant au mieux, que peu d'intérêt pour nos « problèmes de cassolettes » et au pire, aucune envie réelle de faire évoluer les textes protocolaires qui nous régissent dans le sens d'une meilleure prise en compte de nos conditions de travail.



Pour notre quotidien :
CHANGEONS DE MAJORITE,
Votez et faites voter
CFDT PNC

Dès réception des bulletins de votes...

CDR Lignes
Bur.2.E.022

6 rue de Madrid

95747 ROISSY CDG Cédex

Tél 01 41 56 41 97

Fax 01 41 56 41 99

cdrlignes@cfdtairfrance.com